

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex
-----**DECISION DU PRESIDENT**

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : **Opérations de réhabilitation / renouvellement des réseaux d'assainissement des eaux usées, des eaux pluviales, des réseaux d'eau potable et extension du réseau de chaleur quartier du PNRU de Chamiers – Convention de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux, La Commune de Coulounieix-Chamiers et Le Syndicat Eau Cœur du Périgord.**

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire et au Président un certain nombre de ses pouvoirs.

Considérant que dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain du quartier de Chamiers, la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux (CAGP) engage un ensemble d'actions visant à réhabiliter, développer et diversifier le parc immobilier ainsi qu'à augmenter l'attractivité de l'espace public.

Que parmi les actions inscrites au volet « équipements et espaces publics », celle concernant « *Le maillage du quartier avec une trame urbaine adaptée aux enjeux d'apaisement d'aujourd'hui et d'intégration des futurs logements de demain* » induit des travaux de voirie et d'aménagement urbains au sein des voies de circulation suivantes : Avenue du Général DE GAULLE / Avenue du Maréchal DE LATTRE DE TASSIGNY / Rue Tananarive / Impasse Tananarive / Rue Jules FERRY

Que préalablement à ces travaux d'aménagements, la Régie de l'assainissement projette la réalisation de travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Que, Le syndicat Eau cœur du Périgord projette également de procéder à des travaux de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable.

Que, la commune de Coulounieix-Chamiers souhaite procéder à une extension du réseau de chaleur urbain en vue de desservir le futur Pôle des Solidarités.

Que dans un souci de meilleure cohérence technique et afin de faciliter la gestion des études et travaux conjoints liés à cette opération, La commune de Coulounieix-Chamiers, le syndicat Eau Cœur du Périgord et la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux, s'accordent pour s'associer dans le cadre d'un groupement de commandes. L'aire d'intervention, dans le cadre de ce groupement de commande, couvre les voies urbaines listées ci-dessus.

Le Président,

DECIDE

Article 1er : d'approuver les opérations de réhabilitation / renouvellement des réseaux d'assainissement sur la commune de Coulounieix-Chamiers.

Article 2 : de signer tout document relatif à ce dossier notamment la convention de Groupement de commande avec la commune de Coulounieix-Chamiers et le syndicat Eau Cœur du Périgord

Fait à Périgueux, le 22 JAN. 2021

Le Président
Jacques AUZOU

Affiché le : 22 JAN. 2021

